



NEWS

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA CONSOMMATION ET LE BUDGET DES MÉNAGES - 2024

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise une importante enquête sur la consommation et le budget des Ménages du 13 mai au 8 juillet 2024.

Publié le 29 avril 2024

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise **du 13 mai au 8 juillet 2024** une importante enquête sur la consommation et le budget des Ménages.

- **Votre ménage a-t-il acheté un lave-linge depuis douze mois ? Où ce bien a-t-il été acheté ? Quel a été le prix d'achat de ce lave-linge ?**
- **Avez-vous revendu un véhicule automobile au cours des douze derniers mois ?**
- **Avez-vous acheté des vêtements ou chaussures d'occasion au cours des deux derniers mois ?**

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'**enquête Budget de famille** que l'Insee réalisera en 2026. Pour préparer au mieux cette enquête, l'Insee mène une enquête pilote de **mai à juillet 2024**.

UNE ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION ET LE BUDGET DES MÉNAGES

L'enquête Budget de famille interroge les personnes sur leur budget et sur toutes les dépenses qu'elles réalisent pour le logement, l'alimentation, l'habillement, la santé, les transports, les loisirs, etc. Elle contribue à décrire le poids de chacun de ces postes de consommation dans le budget des ménages, comment ce poids évolue au fil des années ou quels sont les nouveaux postes de dépenses.

Cette enquête est utile pour mesurer certains phénomènes économiques, par exemple pour calculer l'indice des prix à la consommation qui mesure l'inflation.

L'enquête Budget de famille permet aussi de comparer la consommation des ménages selon leur catégorie sociale, leur revenu, leur âge, s'ils sont urbains ou ruraux, avec ou sans enfants, etc. Il s'agit de la seule source qui permette de faire le lien entre les dépenses des consommateurs et leurs caractéristiques sociales ou leur niveau de vie.

La précédente enquête sur ce thème a eu lieu en 2016-2017. La prochaine enquête permettra de mesurer, par exemple, dans quelle mesure le recours à la livraison s'est encore accru en presque dix ans, et qui y a recours, ou de montrer comment les comportements des consommateurs se sont transformés depuis la pandémie de covid-19.

C'est sur un échantillon de **logements tirés aléatoirement** sur l'ensemble du territoire qu'un enquêteur de l'**INSEE** prendra contact avec les habitants désignés. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Ce dernier sera obligatoirement muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses fournies lors des entretiens restent **confidentielles**. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Elles serviront uniquement à établir des statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

Par ailleurs, cette enquête a obtenu le label d'intérêt général et de qualité et à ce titre, **il est obligatoire d'y répondre**.

Votre participation est essentielle : en répondant à cette enquête, vous représentez un ménage français !

[Plus d'infos sur le site de l'INSEE ici \(https://www.insee.fr/fr/information/7652980\)](https://www.insee.fr/fr/information/7652980)

► Un ménage dépense en moyenne 34 000 euros pour l'achat de biens et services par an en France, autant qu'en 2011 si l'on tient compte de l'inflation.



► Les 20% de ménages les plus aisés dépensent 2,6 fois plus que les 20% les plus modestes.



► Le transport est le premier poste de dépense des ménages en milieu rural, alors que c'est le logement pour ceux en milieu urbain.



[Télécharger le dépliant > ICI <](#)